

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION VENTE À DISTANCE

ANNEXE A L'ARTICLE R121-1 du Code de la Consommation

Créé par DÉCRET n°2014-1061 du 17 septembre 2014

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

A l'attention d'EDSB - Place du Médecin Général Blanchard, 05105 Briançon Cedex - mail : clientele@edsb.fr

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Demandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) :

Date :

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

(*) *Rayez la mention inutile*



INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

ANNEXE A L'ARTICLE R121-2 du Code de la Consommation

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat de fourniture d'électricité sans donner de motif dans un délai de quatorze jours qui suit votre signature/retour du contrat.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier à l'écrit par courrier ou email (à l'attention d'EDSB - Place du Médecin Général Blanchard, 05105 Briançon Cedex – ou par email : clientele@edsb.fr) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, vous restez redevable des prestations, abonnements et consommations que vous aurez demandées et utilisées.